

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du Mardi 1^{er} Février 2022

Date de la convocation : 24/01/2022

Date d'affichage : 24/01/2022

Présents : Pierre LHOTTE, Philippe AUBIER, Christian SORTON, Marcel FAILLIOT, Stéphany SALSI, David BRU, Corinne ZAETTA, Jean-Claude SILLET.

Pouvoirs : Fabien LOBJOIT donne pouvoir à Pierre LHOTTE, Christophe COUVREUR donne pouvoir à Jean-Claude SILLET.

Secrétaire de séance : Christian SORTON

ORDRE DU JOUR :

- Approbation comptes-rendus des 12 octobre et 23 novembre 2021
- Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme : avis sur bilan de concertation et arrêt du projet.
- Convention attribution Fonds de Concours de la CUGR pour la 2^e phase des travaux d'aménagement urbain sur la RD 228
- Bilan urbanisme 2021
- Avancement du dossier hydraulique du vignoble
- Avancement dossier 2^eme tranche RD228
- Mise à jour des commissions communales
- Questions diverses

Les comptes-rendus des 12 octobre et 23 novembre 2021 sont adoptés à l'unanimité.

1) Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme : avis sur bilan de concertation et arrêt du projet (délibération n° 2022/01/01)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L. 153-31 et suivants, L. 103-2 et suivants, et R. 153-3,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu le Plan Local d'Urbanisme de Branscourt, approuvé le 27 mars 2017,

Vu sa délibération n°2020/04/07 en date du 18 juin 2020 demandant à la Communauté urbaine du Grand Reims de faire évoluer son PLU afin d'accueillir les activités non agricoles d'un centre équestre et une maison d'habitation liée à la surveillance du site, et donnant son avis sur les modalités de concertation,

Vu la délibération n°CC-2020-195 du Conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims en date du 19 novembre 2020 prescrivant la révision allégée du PLU et en définissant les objectifs,

Vu la décision n°BC-2020-48 du Bureau communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims en date du 10 décembre 2020 définissant les modalités de concertation de la révision allégée du PLU,

Vu la décision n°MRAe2021DKGE258 de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale en date du 15 novembre 2021 ne soumettant pas à évaluation environnementale le projet de révision allégée n°1 du PLU,

Considérant que les études d'urbanisme relatives à la révision allégée ont été achevées,

Considérant les pièces du dossier de projet de révision allégée du PLU,

Vu le bilan de la concertation annexé à la présente délibération,

Vu la note explicative de synthèse jointe à la convocation, support de la présentation faite par le rapporteur en séance, valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré, à 9 Voix POUR et 1 ABSTENTION :

DECIDE,

- D'émettre un avis favorable sur le bilan de la concertation et l'arrêt du projet de révision allégée n°1 du PLU tel qu'annexés à la présente.

2) Convention attribution Fonds de Concours de la CUGR pour la 2^e phase des travaux d'aménagement urbain sur la RD 228 (délibération n° 2022/01/02)

Vu la délibération n° 2021/07/01 en date du 23 novembre 2021 sollicitant un fonds de soutien aux investissements auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims pour la réalisation de la phase 2 des travaux d'aménagement urbain de la RD228,

Vu la décision du Conseil Communautaire du Grand Reims d'attribuer à la commune de Branscourt pour ce projet la somme de 20 000 € par délibération n° CC-2021-320 lors de sa séance du 16 décembre 2021,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention portant sur l'attribution du Fonds de Concours par la Communauté Urbaine du Grand Reims pour les travaux de phase 2 d'aménagement urbain de la RD228.

3) Bilan urbanisme 2021

Le rapporteur de la commission fait un bilan des dossiers d'urbanisme traités en 2021 sur la commune :

- Permis de Construire accordés: 5 (3 en 2020)
- Déclarations préalables accordés: 8 (9 en 2020)

4) Avancement du dossier hydraulique du vignoble

Le dossier d'expropriation suit son cours. Nous avons reçu l'arrêté préfectoral de cessibilité. Il a été envoyé à tous les propriétaires concernés.

5) Avancement dossier 2^e tranche RD 228

Les dossiers de demande de subvention ont été fait.

Nous attendons le retour de l'état (DETR) et du département.

6) Mise à jour des commissions communales (délibération n° 2022/01/03)

Considérant que suite à la démission de Monsieur Maxime OLIVIER du conseil municipal, il est nécessaire de procéder à une mise à jour des commissions communales,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** la formation des commissions communales comme suit :

Hydraulique du Vignoble, Voiries et Chemins : Philippe AUBIER, Corinne ZAETTA, Christophe COUVREUR, Fabien LOBJOIT, Marcel FAILLIOT.

Rapporteur : Philippe AUBIER

Bâtiments communaux et Cimetière : Marcel FAILLIOT, David BRU, Christian SORTON, StéphanY SALSI.

Rapporteur : Marcel FAILLIOT

Finances : Pierre LHOTTE, Jean-Claude SILLET, Corinne ZAETTA, Philippe AUBIER.

Rapporteur : Pierre LHOTTE

Fêtes et Cérémonies : Marcel FAILLIOT, Christophe COUVREUR, David BRU, Christian SORTON.

Rapporteur : Marcel FAILLIOT

Communication, information et site internet : Philippe AUBIER, Jean-Claude SILLET, Fabien LOBJOIT, StéphanY SALSI.

Rapporteur : Philippe AUBIER.

Commission d'appel d'offres : Corinne ZAETTA, Fabien LOBJOIT, Jean-Claude SILLET, David BRU.

Rapporteur : Corinne ZAETTA

Urbanisme : Philippe AUBIER, David BRU, Fabien LOBJOIT, Corinne ZAETTA, Christophe COUVREUR.

Rapporteur : Philippe AUBIER.

Embellissement, Fleurissement et Cadre de Vie : Christian SORTON, David BRU, StéphanY SALSI, Fabien LOBJOIT.

Rapporteur : Christian SORTON.

7) Questions diverses

- Remise à niveaux des réservoirs : les pluies de janvier ont entraîné des débordements au niveau des regards qui alimentent les anciens réservoirs de Branscourt. Ces réservoirs servent désormais de réserve incendie. A cette occasion la municipalité a constaté quelques désordres à remédier : élagage autour des différents regards, remise à niveau des cadenas de fermeture, problème d'étanchéité des bassins.
- La réfection de l'étanchéité devra être vue avec le corps des pompiers de la CUGR.
- La canalisation (trop plein) endommagée du lavoir a été remplacée.
- L'élagage du noyer (cassé lors de la mini-tornade) et des chênes, à l'entrée de Branscourt en venant de Courcelles-Sapicourt a été effectué.
- Philippe AUBIER informe que des formations sont proposées aux élus. Il suffit de se rendre sur le site « mon compte formation ».
- Plusieurs personnes se sont plaintes de l'extinction de l'éclairage public trop tôt le soir.
- L'aménagement d'une piste cyclable entre Branscourt et Courcelles-Sapicourt a été abordé.
- Des désordres sur la toiture du lavoir ont été constatés ; la commission bâtiments communaux doit y remédier

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.